

La campagne et les villes-centres de plus en plus attractives en Languedoc-Roussillon

Sophie AUDRIC - Insee

La population urbaine est en constante augmentation en Languedoc-Roussillon. Lors des 40 dernières années, cette augmentation était essentiellement le fruit de la périurbanisation : croissance des banlieues et des communes à la périphérie des villes. Depuis le début des années 2000, ce mouvement ralentit. La campagne et les villes-centres redeviennent attractives.

Avec la forte croissance démographique dans les pôles urbains, la densité de population a augmenté deux fois plus vite en Languedoc-Roussillon qu'en France de province. Avec 93 habitants au km², elle est aujourd'hui voisine de la moyenne nationale.

Ralentissement de la croissance de la population dans le périurbain

Le nombre d'habitants de l'espace à dominante urbaine est en constante augmentation : + 88 % depuis 1962 en Languedoc-Roussillon (voir encadré « Définitions des espaces » page 5).

Au sein de l'espace urbain, la périurbanisation observée ces 44 dernières années s'est traduite par une forte augmentation de la population dans la banlieue des pôles urbains et dans les communes périurbaines situées alentour. Depuis 1962, la population de ces territoires a doublé. Néanmoins, si la population de l'espace périurbain continue de croître, le rythme de croissance est plus faible depuis quelques années.

Nouvelle croissance de la population dans les villes-centres et en zone rurale

À l'inverse, le nombre d'habitants dans les villes-centres, qui avait tendance à stagner entre 1975 et 1999, connaît un regain de croissance depuis les années 2000. Après trente ans de stagnation, la population dans les villes-centres du Languedoc-Roussillon croît à nouveau, de 1,1 % par an depuis 1999. Ce récent regain démogra-

phique ne résulte pas d'un accroissement de la natalité mais d'arrivées plus importantes et/ou de départs plus faibles qu'auparavant.

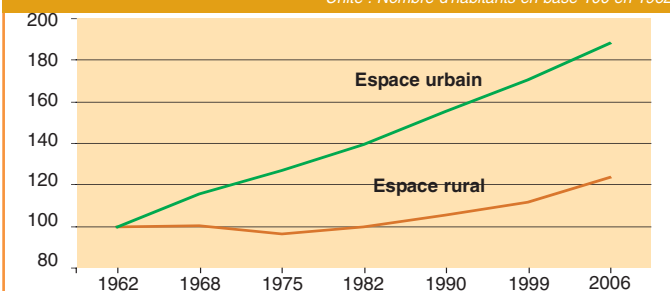
La population des zones rurales a connu une évolution plus heurtée. Du fait de l'exode observé dans les années 60 et 70, le nombre d'habitants de l'espace à dominante rurale était, en 1982, au même niveau que trente années plus tôt. Depuis 1999, la campagne semble à nouveau attractive. Le nombre d'habitants de l'espace rural a en effet augmenté de 1,5 % par an entre 1999 et 2006 (contre 0,7 % entre 1982 et 1999). Le taux de croissance de la population rurale a donc doublé par rapport à la période 1982-1999. Il atteint aujourd'hui le taux observé dans l'espace urbain.

Ce regain d'activité pour la " vie à la campagne " est particulièrement fort dans l'Hérault, où le nombre d'habitants de l'espace rural a augmenté de 2,2 % par an, entre 1999 et 2006 (voir tableau page 4). À l'inverse, le nouveau dynamisme démographique de la Lozère apparaît surtout dans les villes. Depuis 1999, sa population a crû de 0,9 % par an dans l'espace urbain contre 0,5 % dans le rural.

L'apport de population dans les villes-centres et dans les zones rurales se fait au détriment des banlieues et des

Une augmentation continue de la population dans l'espace à dominante urbaine

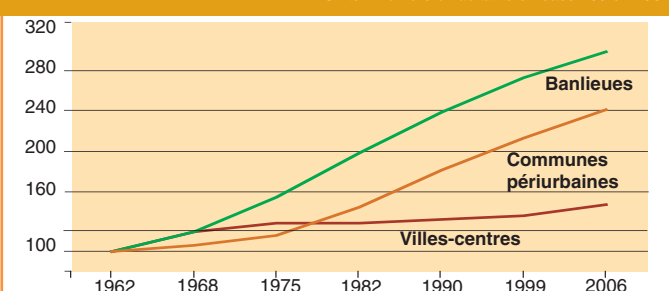
Unité : Nombre d'habitants en base 100 en 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Une récente augmentation de la population dans les villes-centres

Unité : Nombre d'habitants en base 100 en 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Depuis 1999, une croissance moins forte de la population dans les banlieues et les communes périurbaines Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants et %

Catégorie d'espace	Population* 2006	Evolution annuelle (%)	
		1999-2006	1982-1999
Pôle urbain - ville centre	876 100	1,1	0,3
Pôle urbain - banlieue	262 500	1,3	1,9
Périurbain - monopolarisé	549 900	1,8	2,6
Périurbain - multipolarisé	101 900	1,9	1,3
Total espace à dominante urbaine	1 790 500	1,4	1,2
Espace rural - pôle d'emploi	258 200	1,4	0,8
Espace rural - couronne d'un pôle d'emploi	16 300	1,6	1,3
Espace rural - autres communes	469 200	1,5	0,6
Total espace à dominante rurale	743 700	1,5	0,7
Tous espaces Languedoc-Roussillon	2 534 100	1,4	1,0

* : Nombre arrondi à la centaine
Source : Insee, Recensements de la population

communes périurbaines où on observe un ralentissement de la croissance démographique. Celle-ci demeure cependant élevée, notamment dans l'Aude où la population dans la banlieue a augmenté de 1,6 % par an depuis 1999 (contre 1,3 % en moyenne régionale).

Une croissance dans les pôles urbains languedociens trois fois plus élevée que dans les autres régions

La part de la population des pôles urbains dans la population régionale est inférieure en Languedoc-Roussillon à celle observée sur l'ensemble de la province : 45 % contre 54 % en 2006 (cf. liste des pôles urbains de la région page 5).

La faiblesse démographique des pôles urbains est particulièrement marquée en Lozère et dans l'Aude, où leur population ne représente respectivement que 16 % et 35 % de la population départementale. En revanche, le poids des pôles urbains dans l'Hérault est proche de la moyenne française de province.

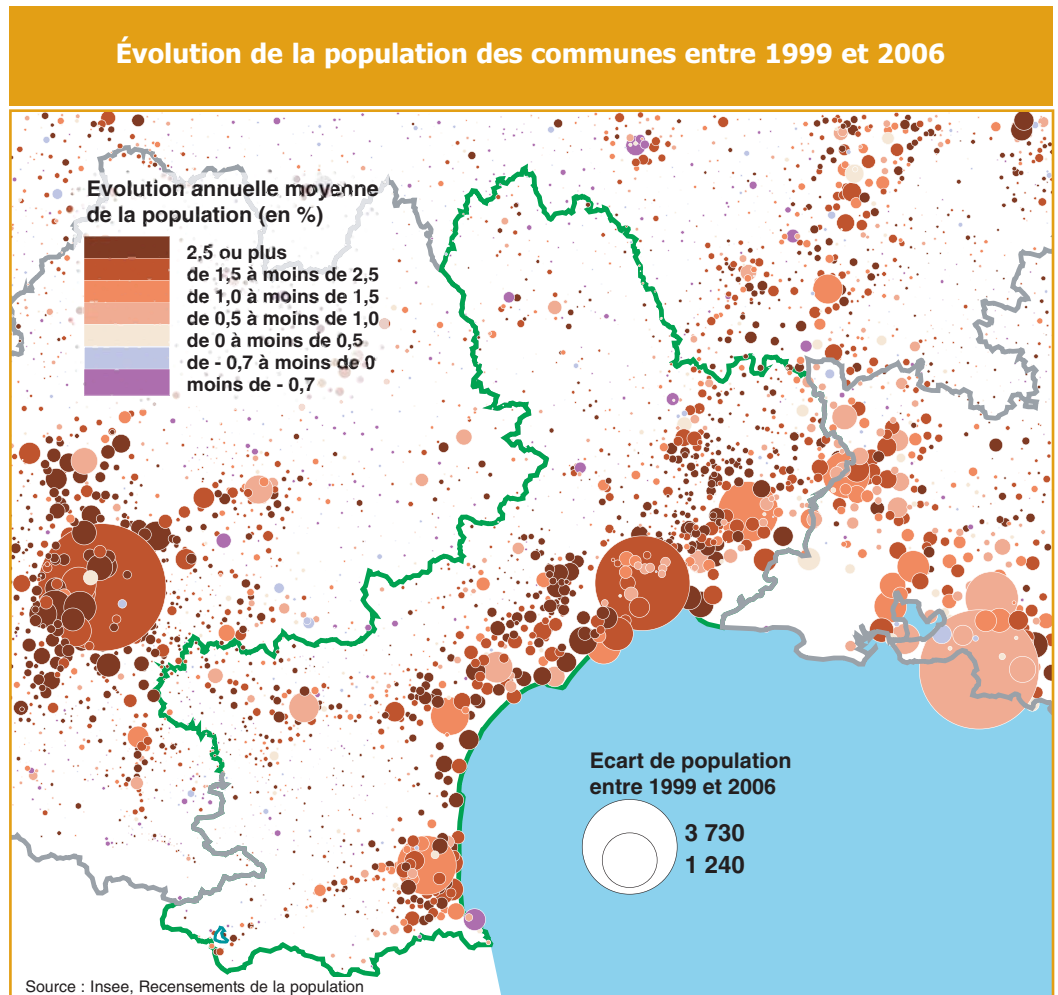
Toutefois, le retard d'urbanisation de la région s'est fortement réduit ces dernières années. Le rythme de croissance de la population languedocienne dans les pôles urbains est trois fois plus élevé que dans les autres régions : 1,2 % par an de 1999 à 2006 contre 0,4 % en province. Ce rythme a doublé par rapport aux années quatre-vingt et 90, ce qui ne se vérifie pas sur l'ensemble de la population régionale.

La densification urbaine observée ces dernières années a fortement contribué au développement de l'axe Narbonne-Montpellier-Nîmes (cf. carte ci-dessous).

Dans l'Hérault, la population vivant en banlieue croît moins vite depuis quelques années

En distinguant la ville-centre de la banlieue dans le pôle urbain, on remarque que la faiblesse relative des pôles urbains dans la population régionale est seulement le fait de la banlieue. La population des banlieues ne représente en 2006 que 10 % de la population languedocienne, contre 24 % pour l'ensemble de la province (voir tableau page 5). Mais le taux de croissance de la population en banlieue est bien supérieur à celui observé en province ces 25 dernières années, particulièrement dans l'Hérault. Il s'agit cependant du seul département de la région qui a récemment enregistré une baisse de la croissance du nombre d'habitants dans ses banlieues. Leur taux de croissance est ainsi passé de 2,7 % par an entre 1982 et 1999 à 1,7 % depuis.

À l'inverse, dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, le nombre d'habitants en banlieue a augmenté ces dernières années plus rapidement qu'auparavant. Le rythme de croissance de la population dans les banlieues des Pyrénées-Orientales a doublé, si bien qu'en 2006, cette population représente près de 15 % de l'ensemble du département.



Une forte croissance de la population dans les pôles urbains du Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants et %

	Population* 2006 des pôles urbains	Part des pôles urbains dans la pop. départementale ou régionale (en %)	Evolution annuelle de la population (en %)	
			1999-2006	1982-1999
Aude	120 400	35,3	1,0	0,4
Gard	301 700	44,2	1,0	0,4
Hérault	525 700	52,5	1,3	1,0
Lozère	12 400	16,1	0,7	0,4
Pyrénées-Orientales	178 500	41,3	1,3	0,3
Languedoc-Roussillon	1 138 700	44,9	1,2	0,7
France de province	26 748 100	53,7	0,4	0,3

* : nombre arrondi à la centaine

Source : Insee, Recensements de la population

La population des villes-centres, qui stagnait entre 1982 et 1999, recommence à croître dans les cinq départements du Languedoc-Roussillon. L'Hérault a même enregistré un taux de croissance de 1,3 % par an entre 1999 et 2006, soit un rythme trois fois plus élevé qu'en France de province.

Une densification du territoire plus forte en Languedoc-Roussillon qu'en France de province

En 2006, la densité moyenne de la population en Languedoc-Roussillon est voisine de celle de la France de province : 93 habitants au km². Mais cela n'a pas toujours été le cas. La densité observée en 1962 dans la région était beaucoup plus faible que dans le reste de la province. La densification du territoire languedocien a été deux fois plus importante qu'en France de province : la densité a crû de 63 % dans la région entre 1962 et 2006, contre 31 % pour l'ensemble de la province.

Des disparités existent entre les départements du Languedoc-Roussillon. Ainsi, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales sont les départements où la densification a été la plus forte depuis 1962, respectivement + 94 % et + 72 %. En 2006, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales comptent un nombre d'habitants au km² supérieur à la moyenne nationale de province. Il est respectivement de 164, 117 et 105 habitants au km².

Redensification des villes-centres

Depuis 1999, les villes-centres se redensifient en Languedoc-Roussillon. Le nombre d'habitants au km² y

augmente plus vite qu'auparavant : 9,8 habitants au km² de plus par an entre 1999 et 2006, contre 2,6 habitants entre 1982 et 1999.

Pour les communes rurales, on observe la même tendance. La densité de la population dans ces communes augmente à nouveau depuis 1999. Leur contribution à la croissance de la population régionale est plus élevée qu'auparavant : sur 100 habitants supplémentaires en Languedoc-Roussillon, 31 se sont installés dans une commune rurale entre 1999 et 2006, contre 19 sur la période 1982-1999.

En revanche, la contribution à la croissance de la population régionale des banlieues et de la couronne périurbaine a été divisée par deux entre les deux périodes (1982-1999 et 1999-2006). Ce retour des habitants dans les villes-centres et en zone rurale s'observe également dans le reste de la province française.

Une répartition plus inégale de la population qu'en moyenne nationale

En 1962, 67 % des habitants du Languedoc-Roussillon vivaient dans des communes ayant plus de 80 habitants au km². En 2006, ce rapport s'élève à 85 %. Si l'essentiel de la population de la région se concentre dans des communes urbanisées, le territoire régional est quant à lui principalement occupé par des petites communes rurales : les trois-quarts de sa superficie recouvrent des communes de moins de 80 habitants au km². Cette inégalité dans la répartition de la population sur le territoire languedocien est plus marquée qu'en France de province.

Une augmentation de la densité deux fois plus forte en Languedoc-Roussillon qu'en France de province

Unités : nombre d'habitant au km² et %

	Densité		Evolution densité en %
	1962	2006	
Aude	43,9	55,6	26,4
Gard	74,3	116,7	57,0
Hérault	84,7	164,1	93,8
Lozère	15,8	14,9	-6,2
Pyrénées-Orientales	61,0	105,0	72,0
Languedoc-Roussillon	56,8	92,6	63,0
France de province	71,4	93,8	31,4

Source : Insee, Recensements de la population

Répartition de la population selon la densité des communes et leur superficie en Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants et %

Tranche de densité	1962			2006			Evolution 1962-2006 (en %)	
	Population*	Pop. en%	Superficie en %	Population*	Pop. en%	Superficie en %	Population	Superficie
moins de 10 hab. au km ²	43 700	2,8	28,8	44 500	1,8	32,6	1,8	12,9
de 10 à 29 hab. au km ²	164 700	10,6	34,9	110 700	4,4	24,1	- 32,8	- 31,0
de 30 à 79 hab. au km ²	309 300	19,9	22,2	234 100	9,2	17,1	- 24,3	- 23,0
de 80 à 299 hab. au km ²	444 200	28,6	11,5	831 500	32,8	20,0	87,2	74,2
de 300 à 1 999 hab. au km ²	473 900	30,5	2,4	1 055 800	41,7	6,1	122,8	150,9
2 000 hab. et plus au km ²	118 900	7,6	0,2	257 600	10,2	0,2	116,7	4,2
Total Languedoc-Roussillon	1 554 600	100	100	2 534 100	100	100	63,0	0,0

* : nombre arrondi à la centaine

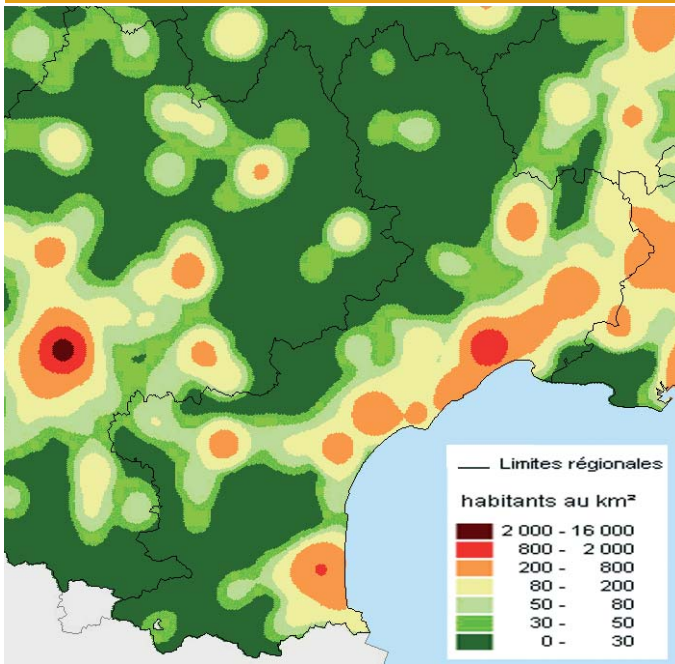
Lecture : les communes du Languedoc-Roussillon ont été réparties en six catégories selon la densité de population. Le tableau donne la répartition de la population et de la superficie du Languedoc-Roussillon entre ces six catégories de communes en 1962 et en 2006. Le tableau donne également l'augmentation globale, entre 1962 et 2006, de population et de superficie pour chaque catégorie de communes.

Par exemple, en 1962, 43 700 personnes habitaient dans les communes du Languedoc-Roussillon ayant moins de 10 habitants au km², ce qui représentait 2,8 % de la population totale de la région. Les communes avec moins de 10 habitants au km² recouvraient 28,8 % de la superficie totale de la région en 1962. Entre 1962 et 2006, la population vivant dans ces petites communes a augmenté de 1,8 % et la superficie du territoire qu'elles occupent a crû de 12,9 %.

Source : Insee, Recensements de la population

Densité en 2006 par commune

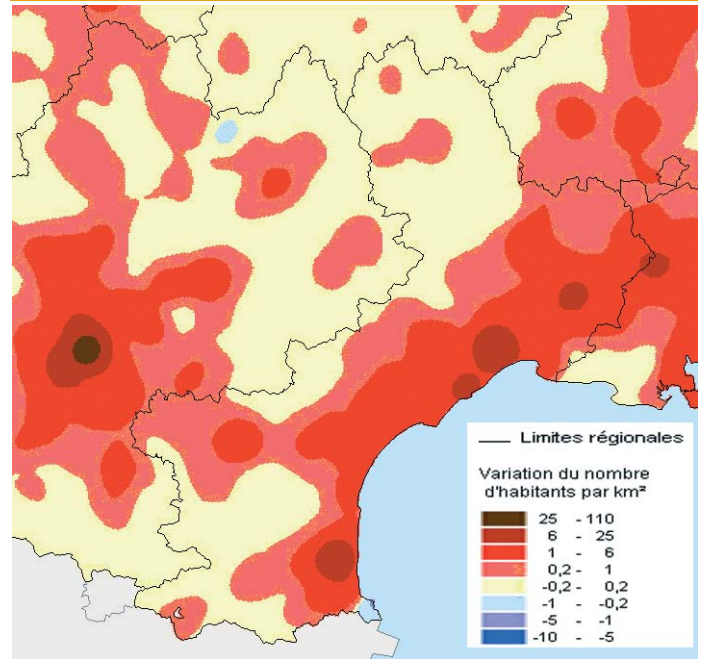
Unité : Nombre d'habitants au km²



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Évolution de la densité entre 1962 et 2006

Unité : Nombre d'habitants au km²



Source : Insee, Recensements de la population

Une redensification des villes-centres depuis 1999 en Languedoc-Roussillon

Unités : nombre d'habitants au km² et %

Catégorie d'espace	Densité (habitants au km ²)		Variation annuelle de densité (habitants au km ²)		Superficie (en %)	Contribution à la croissance de la population (en %)	
	2006	1982	1999-2006	1982-1999		1999-2006	1982-1999
Pôle urbain - ville centre	897	784	9,8	2,6	3,6	28,2	11,5
Pôle urbain - banlieue	378	250	4,6	5,7	2,5	9,3	18,1
Périurbain - monopolarisé	115	66	1,9	2,1	17,5	26,7	46,3
Périurbain - multipolarisé	75	53	1,3	0,8	5,0	5,2	4,7
Total espace à dominante urbaine	229	169	3,0	2,2	28,6	69,5	80,6
Espace rural - pôle d'emploi	200	159	2,6	1,4	4,7	9,8	8,2
Espace rural - couronne d'un pôle d'emploi	26	19	0,4	0,3	2,3	0,7	0,8
Espace rural - autres communes	27	22	0,4	0,1	64,4	20,1	10,5
Total espace à dominante rurale	38	31	0,5	0,2	71,4	30,5	19,4
Tous espaces Languedoc-Roussillon	93	70	1,2	0,8	100	100	100

Lecture : en 2006, on comptait 897 habitants au km² dans les villes-centres du Languedoc-Roussillon, contre 784 en 1982. Entre 1999 et 2006, la densité observée dans ces villes-centres a augmenté de 9,8 habitants au km² par an, contre 2,6 sur la période 1982-1999. Les villes-centres occupent 3,6 % de l'ensemble du territoire régional. Pour 100 habitants supplémentaires dans la région, 28 se sont installés en ville-centre entre 1999 et 2006, contre 11 sur la période 1982-1999

Source : Insee, Recensements de la population

Une forte augmentation de la population dans les villes-centres et dans l'espace rural de l'Hérault

Unités : nombre d'habitants et %

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France de province	
Pôle urbain - ville centre	Population* 2006	118 700	217 700	412 100	12 400	115 300	876 100	14 812 600
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,0	0,9	1,3	0,7	1,3	1,1	0,3
Pôle urbain - banlieue	Population* 2006	1 700	84 000	113 600	0	63 200	262 500	11 935 500
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,6	1,2	1,2	//	1,3	1,3	0,5
Périurbain	Population* 2006	110 000	166 900	272 000	5 100	97 800	651 800	12 063 500
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,8	1,8	1,8	1,5	1,8	1,8	1,3
Total espace à dominante urbaine	Population* 2006	230 400	468 600	797 600	17 500	276 300	1 790 500	38 811 600
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,4	1,3	1,4	0,9	1,5	1,4	0,7
Total espace à dominante rurale	Population* 2006	110 600	214 600	203 400	59 300	155 800	743 700	11 055 600
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,4	1,4	2,2	0,5	1,1	1,5	0,7
Tous espaces	Population* 2006	341 000	683 200	1 001 000	76 800	432 100	2 534 100	38 811 600
	Evol. 1999-2006 (en %)	1,4	1,3	1,6	0,6	1,4	1,4	0,7

* : nombre arrondi à la centaine

Source : Insee, Recensements de la population

Une faible part de la population languedocienne dans les banlieues des pôles urbains

Unités : nombre d'habitants et %

	Part des pôles urbains dans la pop. départementale ou régionale		Evolution annuelle moyenne			
	Ville-centre	Banlieue	1999-2006		1982-1999	
			Ville-centre	Banlieue	Ville-centre	Banlieue
Aude	34,8	0,5	1,0	1,6	0,4	1,3
Gard	31,9	12,3	0,9	1,2	0,2	1,2
Hérault	41,2	11,3	1,3	1,7	0,6	2,7
Lozère	16,1	0,0	0,7		0,4	
Pyrénées-Orientales	26,7	14,6	1,3	1,3	- 0,4	0,6
Languedoc-Roussillon	34,6	10,4	1,1	1,3	0,3	1,9
France de province	29,7	23,9	0,4	0,5	0,0	0,7

Source : Insee, Recensements de la population

Définitions des espaces urbains et des espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU) qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées)
- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Unité urbaine : ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Ville-centre d'une unité urbaine : si une commune d'une unité urbaine représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres.

Couronne périurbaine : ensemble des communes d'une aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Elle est formée de communes rurales (au sens du découpage en unités urbaines) ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La couronne périurbaine est construite à partir d'un processus itératif. Si dans le processus d'agrégation, une unité urbaine est attirée à plus de 40 % par un des pôles et par les communes qui y sont agrégées, elle fait alors partie de sa couronne périurbaine, même si elle offre plus de 5 000 emplois.

Le périurbain : a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

Périurbanisation : a trait au comportement des populations ayant quitté les centres urbains pour aller vivre dans les zones périphériques. Elle entraîne en général d'importants déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains. Le phénomène de périurbanisation, lié au dynamisme démographique et, plus particulièrement, aux migrations résidentielles des pôles urbains vers les zones périurbaines (couronnes périurbaines ou communes multipolarisées) peut donc être appréhendé avec les données du recensement. Dans le cadre du ZAUER, sont considérées comme périurbaines les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

Les pôles urbains en Languedoc-Roussillon

Pôles urbains de l'Aude : Beaucaire - Limoux - Castelnaudary - Carcassonne - Narbonne

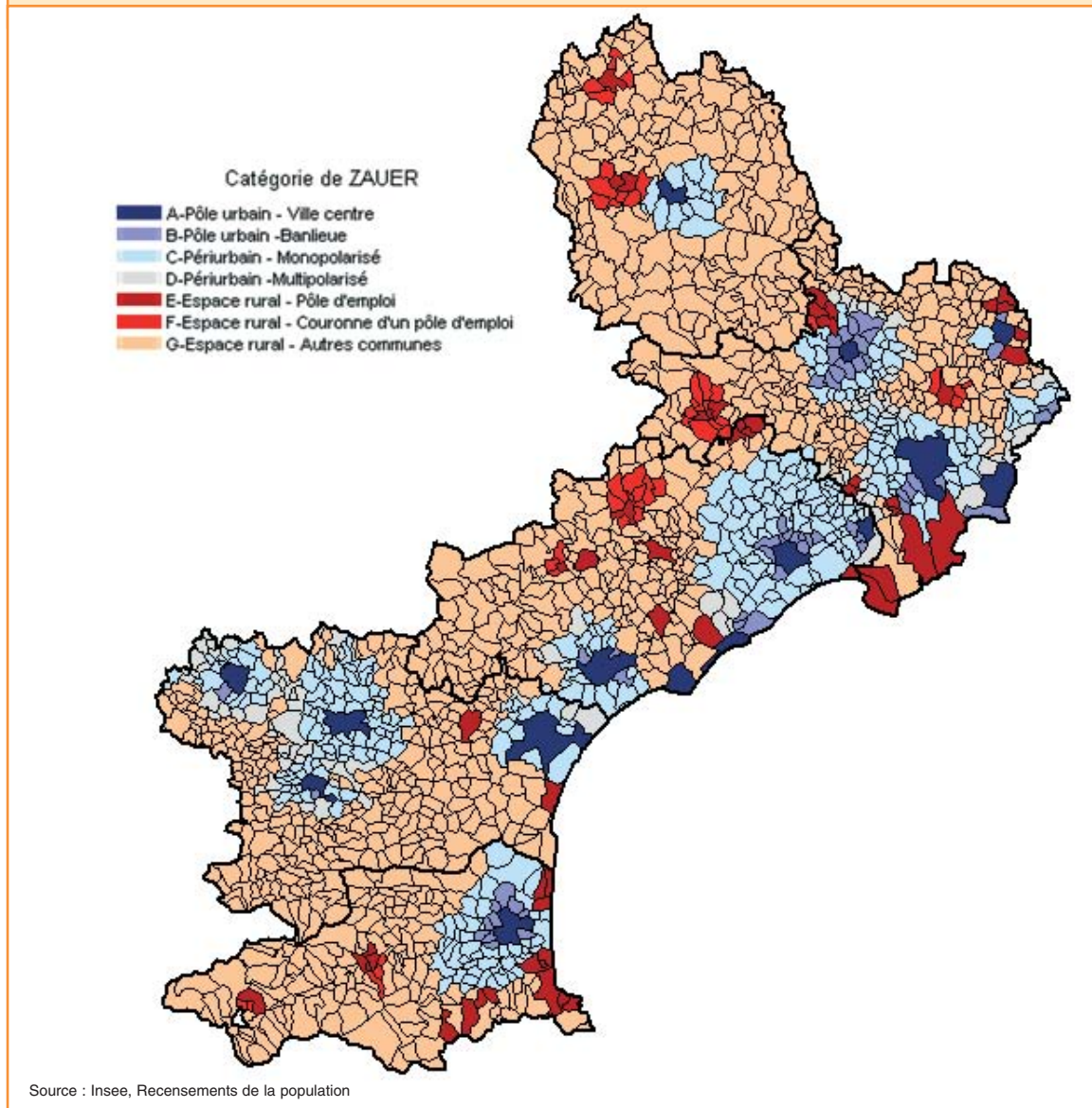
Pôles urbains du Gard : Bagnols-sur-Cèze - Alès - Nîmes

Pôles urbains de l'Hérault : Agde - Lunel - Sète - Béziers - Montpellier

Pôle urbain de la Lozère : Mende

Pôle urbain des Pyrénées-Orientales : Perpignan

Zonage du Languedoc-Roussillon en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)



Plus de petites villes périurbaines et moins de communes rurales

Depuis 1962, la population se concentre de plus en plus dans les grandes villes. La population des villes de densité supérieure à 2000 habitants au km² a en effet augmenté de 117 % (voir. tableau sur la répartition de la population page 3).

Parallèlement, le nombre de petites villes périurbaines a augmenté. La superficie des villes de densité entre 300 et 2000 habitants au km² a crû de 151 % sur la période, avec une hausse comparable du nombre d'habitants.

A l'inverse, le nombre de communes ayant moins de 80 habitants au km² a diminué. La part du territoire occupée par les petites communes rurales ayant entre 10 et 29 habitants au km² a baissé de 31 % depuis 1962. Leur population a diminué dans les mêmes proportions.

Ce phénomène de périurbanisation et d'exode rural semble avoir été plus marqué en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national (cf. publication nationale).

Le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en 2 temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,

- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour aller plus loin dans l'analyse des territoires

Les directions régionales de l'Insee disposent depuis fin 2008 d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les évolutions morphologiques du peuplement des territoires. Ces outils, qui mobilisent des sources variées (recensements mais également Corine Land Cover, l'enquête Teruti Lucas, Sitadel, les fichiers EDF...), pourront plus particulièrement être utilisés pour analyser les phénomènes d'étalement urbain et de modifications de l'utilisation du sol qui y sont associées. Ce type d'étude viendra utilement compléter les analyses des évolutions démographiques réalisées à l'aide des seuls recensements.

Pour en savoir plus

- «La population légale des communes 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006» - Insee Première, n° 1217 - janvier 2009.
- Recensement de la population de 2006 - «La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes» - Insee Première, n° 1218 - janvier 2009
- Bilan démographique 2008 - «Plus d'enfants, de plus en plus tard» - Insee Première, n° 1220 - janvier 2009
- «Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines», - Insee première, n° 765, avril 2001
- Les rubriques «Recensement de la population» et «Définitions» sur Insee.fr